

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

OPTIMISATION DE LA GESTION DES SOLS D'EXCAVATION
GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS MUNICIPALES – NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à l'élaboration d'un processus ainsi qu'à l'aménagement de sites permettant l'optimisation de la gestion des sols d'excavation générés par les activités municipales relevant à la fois de la compétence de proximité et de celle d'agglomération, le tout, visant la mise en place d'un projet d'économie circulaire en favorisant la réutilisation des sols excavés pour les chantiers municipaux ou leur valorisation dans le cadre d'autres projets.

2. Sans s'y restreindre, le projet décrit à l'article 1 implique des acquisitions d'immeubles, d'équipements, de biens et services, la réalisation d'études, l'octroi des contrats de services professionnels et techniques, l'embauche du personnel et la réalisation de travaux d'aménagement et de construction.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

4. Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût du projet décrit aux article 1 à 3 s'élève à la somme de 20 000 000 \$.

TOTAL : 20 000 000 \$

Annexe préparée le 20 janvier 2022 par :

Karine Deschesnes
Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg